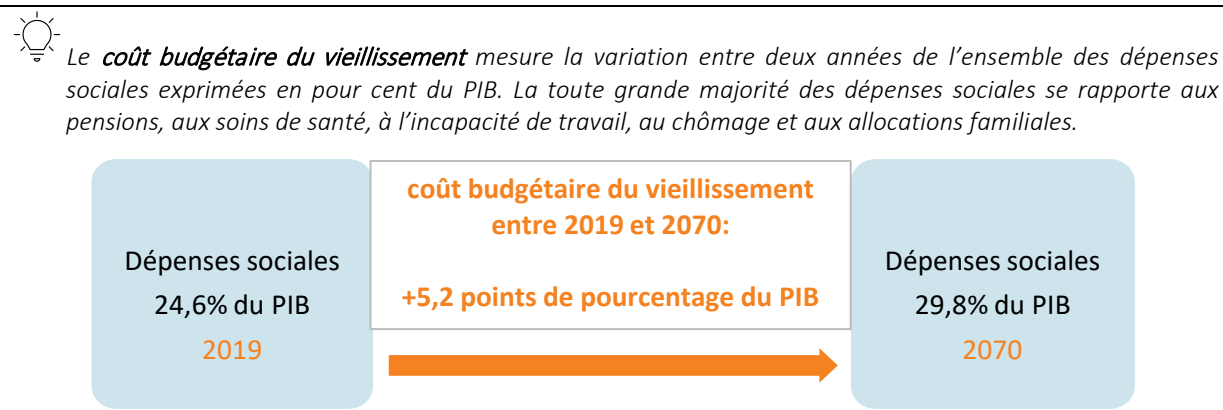


Les mesures récentes en matière de pensions, comme la hausse des minima, augmentent le coût budgétaire du vieillissement à long terme, mais accélèrent la réduction du risque de pauvreté des pensionnés.

D'après les dernières perspectives du CEV, les dépenses sociales passeraient de 24,6 % du PIB en 2019 à 29,8 % du PIB en 2070, soit un coût budgétaire du vieillissement de 5,2 points de pourcentage du PIB. Par rapport au précédent rapport publié en juillet 2020, ce coût est relevé de 0,9 point de pourcentage du PIB.



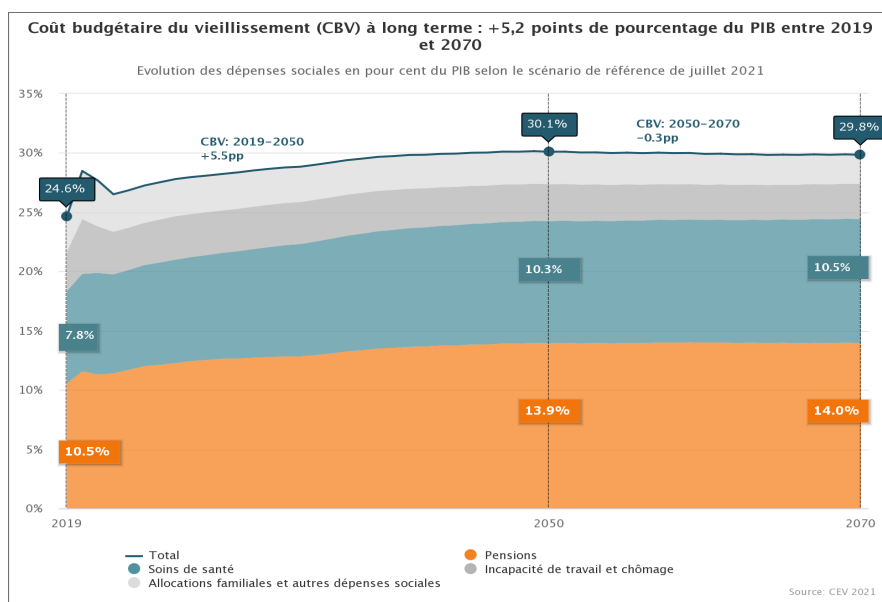
Une augmentation prononcée des dépenses sociales en pour cent du PIB jusqu'en 2050 : effet du vieillissement de la population et des récentes mesures en matière de pensions.

Selon les nouvelles perspectives du CEV, le poids des dépenses sociales en pour cent du PIB atteint un maximum en 2050, avec 30,1% du PIB. Cette hausse s'explique surtout par l'accroissement des dépenses de pensions et de soins de santé, lié en particulier au vieillissement de la population. En outre, les mesures récentes en matière de pensions relèvent encore davantage les dépenses dont le pic est par

conséquent atteint dix ans plus tard que lors de la projection précédente de juillet 2020.

Suivie par une légère réduction des dépenses sociales en pour cent du PIB entre 2050 et 2070

Sur la période 2050-2070, la part des dépenses sociales en pour cent du PIB diminue légèrement en raison de deux facteurs. Tout d'abord le coefficient de dépendance des âgés, ou le rapport entre le nombre de personnes âgées et la population d'âge actif, n'augmente plus que modérément. Ensuite, l'adaptation partielle au bien-être des allocations sociales joue également un rôle, notamment les



revalorisations des allocations minimums et forfaitaires qui augmentent moins rapidement que le salaire moyen sur cette période.

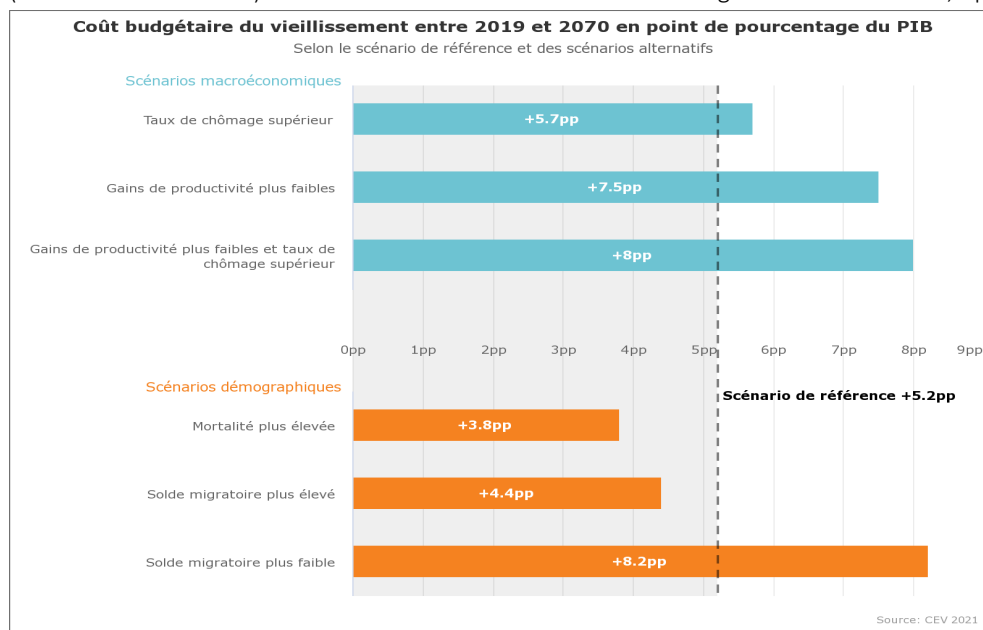
Notons que l'impact économique à long terme de la crise du coronavirus sur le coût budgétaire du vieillissement serait plus limité que projeté il y a un an.

Des incertitudes à long terme mises en évidence à l'aide de scénarios macroéconomiques alternatifs...

Trois scénarios macroéconomiques alternatifs ont été élaborés : (1) moindre croissance de la productivité à long terme (0,9% par an en moyenne entre 2020 et 2070 au lieu de 1,2% dans le scénario de référence), (2) hausse du *taux de chômage* à long terme (8% au lieu de 7%), (3) diminution des *gains de productivité et hausse du taux de chômage* (combinaison de 1 et 2).

...et de scénarios démographiques alternatifs

Trois scénarios démographiques alternatifs ont été analysés. Le premier a trait à une mortalité plus élevée et les deux autres à un solde migratoire international plus faible ou plus élevé (par rapport au scénario de référence). Avec une mortalité plus élevée, c'est principalement le nombre de personnes âgées qui est réduit, la population active demeurant inchangée. Le coefficient de dépendance des âgés est inférieur de 3,1 points de pourcentage



en 2070. Le coût budgétaire est ainsi plus faible (3,8 points de pourcentage entre 2019 et 2070), du fait de la baisse des dépenses de pensions et de soins de santé de longue durée.

Dans le scénario de moindre croissance de la productivité, le coût budgétaire du vieillissement atteint 7,5 points de pourcentage du PIB entre 2019 et 2070 au lieu de 5,2 points dans le scénario de référence. Cette hausse est due à un niveau de PIB plus faible qui alourdit le poids de l'ensemble des dépenses sociales en pour cent de celui-ci. Le scénario de taux de chômage plus élevé entraîne une augmentation des dépenses de chômage ainsi qu'une croissance économique plus faible et, par conséquent, un relèvement du coût budgétaire du vieillissement qui s'élève à 5,7 points de pourcentage du PIB entre 2019 et 2070. Enfin la combinaison des deux premiers scénarios présente un coût budgétaire du vieillissement de 8 points de pourcentage du PIB entre 2019 et 2070.

Les scénarios avec un solde migratoire plus

(moins) élevé présentent une augmentation (diminution) de la population active, ce qui a comme conséquence d'augmenter (diminuer) le PIB. Remarquons que ces deux scénarios ne présentent pas un profil symétrique à la hausse et à la baisse en comparaison avec le scénario de référence. Dans le scénario de solde migratoire plus élevé, le coefficient de dépendance des âgés est inférieur de 1,2 point de pourcentage en 2070, alors qu'il est supérieur de 8 points de pourcentage dans le scénario de moindre solde migratoire.

En conséquence, le coût budgétaire du vieillissement entre 2019 et 2070 s'élève à 4,4 points de pourcentage du PIB dans le scénario avec un solde migratoire plus élevé. Dans le scénario avec une migration plus faible, le coût budgétaire du



vieillesse s'élève à 8,2 points de pourcentage du PIB.

Le risque de pauvreté des pensionnés diminue jusqu'en 2070.

Sur la base de l'enquête « European Union Survey on Income and Living Conditions » (EU-SILC) de 2019, portant sur les revenus de 2018, le taux de risque de pauvreté des pensionnés s'élève à 13,4% contre 14,8% pour la population totale. Une personne est exposée à un risque de pauvreté si son revenu disponible équivalent est inférieur au seuil de pauvreté qui s'élève à 1 230 euros par mois en 2018.

Les perspectives du CEV étant basées sur des concepts de revenus différents de ceux de l'EU-SILC, il convient dès lors de présenter l'évolution à long terme du risque de pauvreté plutôt que son niveau. A l'horizon 2070, le risque de pauvreté des pensionnés diminue en raison de deux éléments. Le premier est lié aux récentes mesures relevant les pensions et au mécanisme d'adaptation au bien-être des allocations sociales qui permettent, jusqu'au milieu des années 2030, une augmentation des pensions minimums et de la GRAPA plus rapide que le seuil de pauvreté. Ensuite, la participation accrue des femmes au marché du travail contribue également à la diminution du risque de pauvreté chez les pensionnés. Davantage de femmes bénéficient dès lors de leur propre pension de retraite et le montant moyen de leur pension augmente suite à de plus longues carrières. Ces deux

éléments explicatifs permettent de réduire aussi les inégalités de revenu parmi les pensionnés.

Soulignons que tant le risque de pauvreté des hommes âgés que celui des femmes âgées diminuent. Cependant la réduction chez les femmes est plus lente en raison de deux éléments. D'une part, la proportion de veuves, en général protégées contre le risque de pauvreté par des pensions de survie relativement généreuses, décroît. D'autre part, la proportion des hommes et des femmes âgés divorcés ou jamais mariés augmente. Les carrières relativement courtes sont cependant beaucoup plus courantes chez les femmes divorcées et célibataires que chez les hommes du même état civil. C'est pourquoi les pensions des femmes sont plus faibles et leur risque de pauvreté plus élevé que chez les hommes.

Focus sur les 20 ans du CEV

Le premier rapport annuel du CEV est paru en 2002. Le présent rapport constitue donc la 20ème édition et l'occasion de faire le point sur l'évolution des estimations du coût budgétaire du vieillissement au travers de ces deux décennies. Au fil des années, le coût budgétaire du vieillissement a évolué en fonction de l'horizon de projection, des hypothèses, des méthodologies de projection ou encore des crises majeures non prévues ou de réformes mises en place par les gouvernements successifs. L'ensemble de ces éléments est détaillé dans un focus de ce rapport annuel du Comité d'Étude sur le vieillissement.

Les perspectives de long terme ne sont en aucun cas des prévisions, insiste le Comité d'étude sur le vieillissement.

Des prévisions ont comme objectif de donner la meilleure estimation possible d'un futur proche (à l'horizon d'une année, voire deux années). Par contre, des perspectives sur un horizon plus lointain reposent inévitablement sur un jeu d'hypothèses. Étant donné le degré d'incertitude de certaines d'entre elles, des analyses de sensibilité des résultats à certains paramètres clés sont présentées. Des perspectives ne prétendent pas fournir « le » chiffre exact à un horizon donné, mais constituent un outil d'aide à la décision et permettent de cadrer les débats.

Rappelons enfin que ces perspectives ont trait à certains impacts du vieillissement de la population, sans tenir compte d'autres défis tels que le changement climatique, et qu'elles sont réalisées selon un système socio-économique inchangé.